



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 33086

Texte de la question

M. Marc Bernier attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'inquiétude des professeurs de sciences de la vie et de la terre face au projet de réforme de la classe de seconde du lycée en 2009. En effet, cette réforme prévoit la suppression de cette matière comme discipline obligatoire dans les enseignements fondamentaux. Or cette matière qui étudie le vivant et son environnement est une des matières scientifiques les plus accessibles à tous, les plus proches de notre quotidien et donc attirantes pour les jeunes lycéens. Il lui demande donc quelle place le Gouvernement entend attribuer aux SVT dans la future réforme des lycées.

Texte de la réponse

Le 21 octobre 2008, le ministre de l'éducation nationale a présenté la nouvelle organisation des enseignements de la classe de seconde qui comportera trois grands ensembles : des enseignements généraux de tronc commun, sur une durée totale de 21 heures : le français, les mathématiques, deux langues vivantes obligatoires, l'histoire-géographie, les sciences expérimentales et l'éducation physique et sportive ; six heures d'enseignements complémentaires proposés sous forme de modules à choisir parmi les domaines suivants : humanités, sciences, sciences de la société et technologies ; un accompagnement personnalisé de trois heures hebdomadaires. Les sciences expérimentales qui concernent aussi bien la physique-chimie que les sciences de la vie et de la terre, restent donc un enseignement obligatoire en classe de seconde. Elles peuvent également être choisies par les élèves dans le cadre des enseignements complémentaires.

Données clés

Auteur : [M. Marc Bernier](#)

Circonscription : Mayenne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33086

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 octobre 2008, page 8942

Réponse publiée le : 2 décembre 2008, page 10475